

Avant de remplir cette annexe, lisez attentivement les conditions donnant droit à ce crédit d'impôt au point 21 de la ligne 462 du guide.

Si vous avez engagé des frais pour plus d'une personne atteinte d'une incapacité significative, joignez une feuille contenant les renseignements demandés aux lignes 10 à 18.

A. Renseignements sur la personne atteinte d'une incapacité significative

Lien de parenté avec vous	
10	<input type="text"/>
Nom de famille	
12	<input type="text"/>
Prénom	
14	<input type="text"/>
16	Numéro d'assurance sociale <input type="text"/>
18	Date de naissance <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="9"/> <input type="text" value="A"/> <input type="text" value="M"/> <input type="text" value="J"/>

B. Revenu familial net

Montant de la ligne 275 de votre déclaration		20	<input type="text"/>
Montant de la ligne 275 de la déclaration de votre conjoint au 31 décembre 2013	+	21	<input type="text"/>
Additionnez les montants des lignes 20 et 21.		22	Revenu familial <input type="text"/>
	-	23	<input type="text" value="5"/> <input type="text" value="4"/> <input type="text" value="7"/> <input type="text" value="9"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/>
Montant de la ligne 22 moins celui de la ligne 23. Si le résultat est négatif , inscrivez 0. Revenu familial net	=	25	<input type="text"/>

C. Crédit d'impôt pour répit à un aidant naturel

Frais engagés en 2013 pour des services de répit (maximum : 5 200 \$)		30	<input type="text"/>
	x		30 %
Montant de la ligne 30 multiplié par 30 %	=	32	<input type="text"/>
Montant de la ligne 25 <input type="text"/> x 3 % <input type="text"/>	-	33	<input type="text"/>
Montant de la ligne 32 moins celui de la ligne 33. Si le résultat est négatif , inscrivez 0.			<input type="text"/>
Reportez le résultat à la ligne 462 de votre déclaration. Crédit d'impôt pour répit à un aidant naturel	=	35	<input type="text"/>

Joignez une copie de cette annexe à votre déclaration.



T3O1 ZZ 84517949